

**Réunion de haut niveau chargée d'examiner l'application
de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre
du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en
développement**

**Table ronde sur le thème « Renforcer l'appui de la communauté internationale aux
petits États insulaires en développement »**

**Intervention de
S.E. Mme Sylvie Lucas
Ambassadeur, Représentant permanent du Luxembourg**

New York, le 25 septembre 2010

Monsieur le Co-président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs

Mon Vice-Premier Ministre, qui devait participer aujourd'hui à cette importante discussion, m'a demandé de vous faire part de ses profonds regrets. En raison d'obligations nationales urgentes, il a dû repartir hier soir sur Luxembourg. Il m'a prié de vous assurer du plein soutien du Luxembourg.

Mon pays cherche à apporter sa part, à titre individuel, et en tant que membre des fora et organes internationaux dont il est membre. Mon collègue de l'Union européenne aura l'occasion de présenter plus tard en détail le soutien de l'UE en faveur des petits Etats insulaires en développement, et ce dans tous les domaines.

En 2009, le Luxembourg a consacré 1,04 % de son Revenu National Brut à l'Aide Publique au Développement (APD) et nous comptons maintenir notre effort aussi bien en pourcentage du RNB qu'en volume. Le corollaire indispensable, comme le Haut-Représentant vient également de le souligner, est une qualité et une efficacité toujours croissantes de l'aide. Mon pays attache beaucoup d'importance à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'Action d'Accra.

Nous attendons avec intérêt les recommandations concrètes du Secrétaire général pour renforcer l'application du Programme d'action de Barbade et de la Stratégie de Maurice, pour réorienter les efforts en vue de privilégier les résultats et pour concevoir des mesures qui tiendraient compte plus efficacement des vulnérabilités des petits Etats insulaires en développement.

En tant qu'un des co-facilitateurs de la déclaration politique que nos Chefs d'Etat et de Gouvernement seront appelés à adopter tout à l'heure, je suis en effet bien consciente des

défis qui se présentent, malgré certains progrès atteints au cours des dernières années, aux petits Etats insulaires en développement. Nombre des petits Etats insulaires en développement comptent parmi les pays les moins avancés. Pour certains, il en va de leur survie et de leur pérennité. De même, les pays à revenu moyen restent très vulnérables.

Je puis vous assurer que les petits Etats insulaires en développement sauront aussi à l'avenir compter sur notre appui, notamment en vue de mettre en œuvre les mesures identifiées dans le cadre de cet examen de haut niveau de l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement.

Je vous remercie.